



La coopération européenne en matière de préparation opérationnelle

Dossier G2S n° 24

GCA (2S) Patrick ALABERGÈRE

Publié le 16/08/2019

Relations internationales

Pour le GCA (2S) Patrick ALABERGÈRE, elle est sur de bons rails, même si elle est encore perfectible dans certains domaines.

En matière d'entraînement, la doctrine américaine ⁵⁸ a élevé au rang de principe sacré le fameux « Train as you will fight » que l'armée de Terre française a adopté en cherchant toujours à s'entraîner dans les conditions les plus proches du combat. Nos engagements opérationnels actuels et futurs avec nos partenaires européens exigeront que nos soldats se soient préparés ensemble avant de pouvoir combattre côte à côte pour prétendre vaincre ensemble.

La coopération européenne en matière de préparation opérationnelle est donc une nécessité absolue pour prétendre à l'interopérabilité au combat mais c'est heureusement déjà une réalité avec nos plus proches alliés, même s'il reste encore des marges de progrès possibles.

Cet article se focalisera sur le volet entraînement de la préparation opérationnelle, sans aborder l'aspect formation qui reste, malgré tout, la première étape à franchir avant de pouvoir s'entraîner collectivement.

Une nécessité pour parler la même langue tactique et renforcer l'interopérabilité

L'entraînement avec nos alliés européens a comme première raison d'être : la préparation d'engagements conjoints en opération. Tout découle de cette volonté puisqu'aujourd'hui nos déploiements s'inscrivent systématiquement dans le cadre de coalitions multinationales.

Il est donc indispensable, dès le temps de paix, d'apprendre à travailler ensemble, c'est le prérequis incontournable avant l'engagement en opération pour acquérir la confiance dans son partenaire, sans laquelle aucune coopération n'est viable.

La finalité de la coopération en matière de préparation opérationnelle est bien d'obtenir un standard d'interopérabilité le plus élevé possible, pour fluidifier ensuite le travail en commun lors d'une opération car la victoire, comme la vie de nos soldats, en dépendent.

Cette interopérabilité, assimilable à la recherche du « Graal », peut se définir par la capacité de forces de pays différents à intervenir de manière coordonnée et efficace. Cela passe par la connaissance de la doctrine et des procédures du partenaire qui s'affine lors des entraînements en commun.

Ils permettent dans un premier temps de faire l'état des lieux des différences, puis de trouver et de tester les solutions envisagées pour les surmonter.

L'interopérabilité ne se décrète pas, elle se construit jour après jour par une connaissance mutuelle et une pratique du « s'entraîner ensemble » lors d'exercices communs, seuls à même de la faire grandir.

Elle se fonde sur trois principaux piliers :

. Les équipements, en recherchant toujours la plus grande compatibilité possible afin d'échanger, si possible en temps réel, l'information opérationnelle et le renseignement permettant la prise de décision, donc l'action. La compatibilité en matière d'équipement peut aussi permettre des gains significatifs en termes de maintenance et de soutien logistique ;

. Des doctrines et des procédures communes ou, a minima, connues de l'autre et compatibles, sans lesquelles la compréhension de la manœuvre envisagée n'est pas possible ;

. Des militaires parlant le même langage tactique (et si possible la même langue), ce qui permet de travailler ensemble pour remplir la même mission. Cette dimension est essentielle car aucun développement technologique ne remplacera la connaissance et la compréhension préalables des méthodes de travail et de réflexion tactique du partenaire.

Cette construction nécessite du temps pour se solidifier, elle se travaille uniquement grâce à une coopération poussée lors d'exercices réguliers. Elle exige volonté et persévérance pour avancer, pour effacer nos différences, voire nos différents.

Tous nos engagements récents avec nos partenaires européens au sein de coalition multinationale ont été permis par l'existence d'une véritable coopération en matière de préparation opérationnelle qui doit être considérée comme une des clés de la réussite en opérations. Elle est indispensable pour s'assurer par exemple que demain nous serons capables de délivrer des appuis feux ou génie, au profit de notre allié ou d'assurer tout ou partie de son soutien logistique.

S'entraîner ensemble, c'est bien sûr apprendre à se comprendre et à travailler ensemble pour un objectif unique : réussir la mission. Mais c'est aussi partager des expériences opérationnelles, créer une fraternité d'armes, en nouant et développant des relations entre unités, entre chefs et entre soldats qui seront précieuses lors d'un engagement commun sous pavillon européen ou autre.

Heureusement, elle est déjà une réalité pour l'armée de terre française

Comme tous les soldats européens, les soldats français ont depuis longtemps intégré cette nécessité de coopération européenne en matière d'entraînement. Pour avancer dans ce domaine, la volonté et l'initiative des chefs militaires des différents pays suffisent, avec la caution de leurs autorités politiques bien entendu. Mais c'est un aspect de la construction d'une Europe de la défense où il n'est pas nécessaire de se mettre d'accord sur une vision stratégique commune pour avancer.

Les soldats européens savent déjà s'entraîner ensemble, ils le démontrent régulièrement et je ne suis pas inquiet sur leur capacité à combattre ensemble un ennemi commun, si la volonté politique existe.

Cette coopération s'inscrit dans différents cadres : les engagements multilatéraux de la France au sein de l'Union européenne, à travers des accords bilatéraux avec les Allemands pour la Brigade franco-allemande pour laquelle l'entraînement et l'interopérabilité sont quotidiens ou avec les Britanniques s'agissant de la CJEF ⁵⁹, mais aussi sous forme de partenariats comme par exemple avec nos alliés espagnols, italiens, belges, pour ne citer qu'eux.

Ainsi l'entraînement avec nos partenaires européens concerne tous les niveaux et toutes les fonctions opérationnelles. Il se concrétise par la programmation de grands exercices annuels (Citadel Guibert, Colibri...) et le jumelage de grandes unités françaises avec leurs homologues européens en fonction de leurs spécificités (11e brigade parachutiste et 9e brigade d'infanterie de marine avec les Britanniques, 6e brigade légère blindée avec les Espagnols, 27e brigade d'infanterie de montagne avec les Italiens, notamment dans le cadre de l'état-major non permanent de brigade alpine franco-italienne, la 7e Brigade Blindée avec les Belges, la 4e brigade d'aérocombat avec la FAMET espagnole). Par ailleurs, lors des entraînements du CRR-Fr ⁶⁰, des partenaires européens sont systématiquement invités à participer au niveau brigade, voire division. C'est dans cet emploi en coalition que le CCR-FR prend tout son sens, comme le CRR-E ⁶¹ qui est un état-major où la coopération européenne en matière de préparation opérationnelle se vit au quotidien.

Dans le cadre d'accords bilatéraux, les chefs d'état-major des armées de terre belge et française ont signé en 2017 un accord pour renforcer les liens dans les domaines de la formation, de l'entraînement. Il s'est notamment traduit par la mise en place d'un entraînement conjoint entre le 1er régiment de tirailleurs (1er RTir) et le Bataillon 12/13 de ligne de l'armée belge, au Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB) à Sissone.

De plus, dans le cadre du projet CAMO ⁶² avec l'armée de terre belge, officialisé en novembre 2018, qui va bien au-delà du simple achat de matériels SCORPION, c'est aussi des formations communes et des entraînements communs dans nos centres qui sont planifiés.

Dans cette dynamique, le Commandement des forces terrestres (CFT) a multiplié par deux en 2017 ses exercices hors de France, permettant d'augmenter significativement ses capacités d'entraînement sans être pénalisé par des moyens indisponibles chez nous, car déjà déployés en opération. Ainsi la 11e brigade parachutiste côtoie régulièrement l'Air Assault Brigade notamment sur le camp d'Hohenfels en Allemagne pour l'exercice annuel Swift Response. La 27e brigade d'infanterie de montagne s'entraîne constamment avec sa jumelle transalpine.

Mais des marges de progrès sont encore possibles en profitant des opportunités liées à la

relance de la défense européenne

Avec la dynamique créée par la relance des questions de défense en Europe, le moment est peut-être venu de pousser un peu plus loin la réflexion sur le développement de cette coopération militaire européenne dans le domaine de l'entraînement. Des pistes existent.

Préparer le futur dans des pôles d'excellence partagés

Pourquoi ne pas capitaliser sur l'initiative qui a vu le jour en décembre 2017 dans le cadre de la Coopération structurée permanente (CSP) où 17 projets vont être lancés dont celui d'établir un centre d'entraînement pour la préparation opérationnelle des militaires en vue d'un déploiement dans le cadre d'une mission de l'UE ⁶³. Il peut être intéressant de réfléchir comment aller plus loin, en dépassant le cadre de la préparation aux seules missions sous l'égide de l'Union Européenne, pour offrir des possibilités d'entraînement générique aux unités européennes.

Ainsi, il faut étudier la possibilité de développer, quelque part en Europe, avec des fonds européens, un centre d'entraînement à la manœuvre et au tir permettant d'engager l'équivalent d'un GTIA ⁶⁴ sur le modèle du BATUS ⁶⁵ utilisé par les britanniques au Canada. Il serait ainsi accessible à moindre coût pour les armées européennes qui ne peuvent déplacer autant que de besoin les matériels nécessaires à l'entraînement d'un régiment de l'autre côté de l'Atlantique. Dans une période où les contraintes écologiques et d'aménagement du territoire sont importantes et nécessitent pour chaque armée de défendre ses espaces d'entraînement, il serait sans doute judicieux de partager plus encore certaines infrastructures d'entraînement. Car elles sont plus que jamais indispensables à l'atteinte du niveau opérationnel requis pour pouvoir s'engager au combat en étant prêt.

Tout le monde recherche les mêmes capacités d'entraînement pour ses unités, sans forcément avoir les moyens financiers et humains d'en disposer en propre.

Ainsi pour l'entraînement au combat en zone urbaine la France et l'Allemagne ont chacune développé leur centre. Le CENZUB français ouvert il y a une dizaine d'années sur le camp de Sissone qui jouit d'une grande notoriété internationale puisque ses instructeurs ont été envoyés aux Emirats Arabes Unis pour participer à la création du centre local de combat en zone urbaine. Les Allemands ont inauguré le leur en octobre 2017, baptisé « Schnöggersburg » qui va devenir la plus grande infrastructure du genre en Europe, pour un budget de 140 millions d'euros.

De nombreux pays européens ont ainsi développé des infrastructures spécifiques pour mener leur entraînement. C'est notamment le cas pour l'entraînement au tir dans différentes configurations (en zone urbaine à Sissone avec le complexe de tir en zone urbaine (CT ZUB) dédié à cet environnement spécifique ou le CETIA ⁶⁶ OPERA à Canjuers pour entraîner un SGTIA ⁶⁷), pour l'entraînement tactique face à une force adverse afin d'évaluer l'aptitude d'une unité à manœuvrer, pour s'entraîner au combat en zone montagneuse, désertique, en forêt tropicale, en souterrain, ou tout simplement pour permettre l'aguerrissement des unités, etc.

Au lieu de se disperser, pourquoi ne pas imaginer développer avec des fonds européens des centres d'excellence dans certains domaines d'entraînement au profit des nations européennes qui pourraient bénéficier de ces installations et des savoir-faire reconnus de certaines armées en pointe dans un domaine particulier. Ils pourraient ainsi mener un entraînement en se familiarisant avec des procédés tactiques « Combat Proven » en

vigueur dans ces centres d'excellence, tout en améliorant leur interopérabilité.

La mutualisation organisée de ces moyens rares et chers peut être développée dans des formules qui restent à imaginer, dans une démarche de « time and sharing » pouvant aller jusqu'à la copropriété afin de partager les charges de construction, de fonctionnement, voire d'encadrement.

Il faut également chercher à faciliter l'accès de ces centres d'excellence aux armées européennes intéressées, en mettant au point des accords entre les pays fluidifiant les mouvements d'unités et leur séjour et simplifiant notamment les formalités douanières et les modalités de remboursement des frais engagés entre les nations.

Coopération dans le domaine de la simulation et de l'instrumentalisation des centres d'entraînement

L'autre domaine d'avenir où une coopération européenne est indispensable pour rester dans le peloton de tête des armées modernes est celui de la simulation dédiée à l'entraînement.

Les voies qui s'ouvrent avec le développement de l'Intelligence Artificielle (IA), de la robotique doivent impérativement être explorées au niveau européen pour doter les centres d'excellences des outils les plus performants et les plus réalistes dans ce domaine. Le champ des possibles sera sans doute immense avec l'IA dans le développement des automates des logiciels de simulation du combat pour mieux modéliser nos engagements et permettre un entraînement plus réaliste pour nos PC. Il faut faire cet effort au niveau européen pour s'affranchir de la tutelle des industriels américains dans le monde de la simulation.

Il en est de même pour le développement des outils de simulation opérationnelle permettant l'instrumentalisation des centres d'entraînement comme le CENZUB ou le Centre d'entraînement au combat (CENTAC) français qui vont être équipés avec le programme CERBERE ⁶⁸, d'un système de simulation instrumentée qui permettra de réaliser un suivi des affrontements, couplé à un outil pédagogique hors normes. Il permet en particulier une analyse multimédia après action, en exploitant les vidéos des combats, ainsi que les enregistrements des échanges en phonie via les systèmes d'information et de géolocalisation des combattants.

Voilà quelques exemples de pistes à explorer pour développer encore plus la coopération européenne en matière de préparation opérationnelle. C'est le prix à payer pour que nos armées de terre européennes soient au rendez-vous des engagements de demain et continuent de faire la course en tête en matière de construction de l'Europe de la défense, en attendant, qu'un jour peut-être, les politiques combleront leur retard...

58 Army Doctrine Publication (ADP) 7-0, Training Units and Developing Leaders.

59 Combined Joint Expeditionary Force.

60 CRR-FR : Corps de Réaction Rapide – France.

61 CRR-E : Corps de Réaction Rapide Européen.

62 Capacité Motorisée.

63 European Union Training Mission Competence Centre (EU TMCC); - European Training Certification Centre for European Armies.

64 GTIA : Groupement Tactique InterArmes.

65 British Army Training Unit Suffield est une unité de l'armée britannique située dans le vaste secteur d'entraînement de la base des Forces canadiennes de Suffield, en Alberta, au Canada. BATUS est le plus grand centre d'entraînement blindé de l'armée britannique.

66 CETIA : Centre d'Entraînement au Tir InterArmes.

67 SGTIA : Sous Groupement Tactique InterArmes.

68 CERBERE : Centres d'entraînement représentatifs des espaces de bataille et de restitution des engagements.

Titre : La coopération européenne en matière de préparation opérationnelle

Auteur(s) : GCA (2S) Patrick ALABERGÈRE

EN SAVOIR PLUS

DOCUMENT A TELECHARGER
